

Changement pour l'attribution du titre de champion de Belgique

Écrit par marc webmaster

Mardi, 16 Avril 2013 09:34 - Mis à jour Mercredi, 17 Avril 2013 12:22

La société royale Saint Hubert a changé les règles pour l'obtention d'un titre de champion de Belgique.

Pour qu'un barbet soit reconnu champion de Belgique , il fallait qu'il obtienne son brevet de chasse à l'eau , épreuve qui n'existe pas dans notre pays.

La société royale Saint Hubert a donc mis en place un nouveau titre : champion de Belgique expo

http://www.srsh.be/documents/doc_bil/FORM%20CH.B.VETERAN.pdf pour obtenir le document.

La règle est simple avoir obtenu 4 CAC dont au moins un dans une épreuve internationale.

Un nouveau titre est aussi apparu, celui de champion classe Jeune .